

Les commissions ont été attribuées

Le maire Christian Bretin a rappelé aux élus que le chantier majeur de cette mandature consistera à terminer l'aménagement urbain de la commune.

Le Sidec va réaliser des opérations

Il a également rappelé qu'il convient de mettre en œuvre les travaux relatifs au réseau électrique, à l'éclairage public et aux infrastructures téléphoniques. Aussi, il a été demandé au Sidec de réaliser les opérations qui incluent les études et le suivi des travaux.

Des travaux pour un éclairage public économique

Des conventions précisant les conditions d'inter-

vention du Sidec à travers un plan de financement ont été soumises à la délibération des élus. C'est un projet global qui s'établit à hauteur de 253 926,45 euros et qui est aidé à un niveau de plus de 80 % représentant un coût de 50 950 euros pour la commune.

Ces travaux permettront d'effacer tous les réseaux électriques et téléphoniques tout en permettant de disposer d'un éclairage public performant et économique.

Les commissions et les représentants

Travaux et Urbanisme : huit élus (Daniel Liévin, Nathalie Colonozet, Philippe Roux, Anthony Lazzaroni, Xavier Rivatton, Cyril Petitjean, Aline Menouillard et Annie Foras)

Finances : six élus (Nathalie Colonozet, Anthony Lazzaroni, Xavier Rivatton, Astrid Segon, Cyril Petitjean et Bruno Gaudillat)

Animation : 7 élus (Anthony Lazzaroni, Éliane Dauvergne, Cyril Petitjean, Josiane Bougaud, Aline Menouillard, Astrid Segon et Laurence Vincent)

Environnement et Fleurissement : six élus (Nathalie Colonozet, Annie Foras, Laurence Vincent, Cyril Petitjean, Josiane Bougaud et Aline Menouillard)

Forêts : trois élus (Daniel Liévin, Xavier Rivatton et Bruno Gaudillat)

Commerces, industrie et Artisanat : cinq élus (Anthony Lazzaroni, Laurence Vincent, Cyril Petitjean, Annie Foras et Xavier Rivatton).

De notre correspondant
Benjamin GRAPPE